



DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

*** **

COMMUNE DE VILLEPARISIS

*** **

Direction Générale Adjointe – Pôle Ressources

*** **

Direction des Achats et de la Commande Publique

EXE10

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES AVENANT N°03

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de la personne publique

Commune de Villeparisis,
32 rue de Ruzé
77270, Villeparisis
Tél : 01 64 67 52 41
SIRET : 217 705 144 000 12
Courriel : marches@mairie-villeparisis.fr

Représenté par Monsieur Frédéric BOUCHE, le « Maire »

B - Identification du titulaire du marché public

GIBEAUX SAS,
Rue du Moulin
51300, Vavray le Grand
Tél : 03 26 73 95 02
SIRET : 301 099 909 000 30
Courriel : gibeaux@gibeaux.fr

Représenté par Monsieur Thomas KESTLER, le « Directeur général »

C - Objet du marché public

Référence du marché public : M2024.02

Objet : Travaux de construction d'un gymnase sur le site sportif Aubertin à Villeparisis – Lot 2 : Charpente métallique (Relance du marché M202314)

Date de la notification du marché public : 25 juillet 2024

Durée prévisionnelle d'exécution du marché public : 12 mois

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 194 900,00 €
- Montant TTC : 233 880,00 €

D – Historique des avenants

Le 04 juin 2025, un avenant n°1 relatif à des travaux modificatifs a été pris permettant de prolonger le délai d'exécution des travaux au 24/10/2025. Il a aussi permis d'introduire une incidence financière de 4,78% par rapport au montant du marché initial.

La 26 septembre 2025, un avenant n°2 a également été pris concernant des travaux modificatifs. Il a permis d'introduire une incidence financière de 2,6% par rapport au montant initial du marché, et une incidence financière cumulé de 7,36% par rapport au montant initial du marché et à l'avenant n°1.

E - Objet de l'avenant

Fondement juridique : L'article R2194-8 du Code de la Commande Publique dispose que « *Le marché peut être modifié lorsque le montant de la modification est inférieur aux seuils européens qui figurent dans l'avis annexé au présent code et à 10 % du montant du marché initial pour les marchés de services et de fournitures ou à 15 % du montant du marché initial pour les marchés de travaux, sans qu'il soit nécessaire de vérifier si les conditions prévues à l'article R. 2194-7 sont remplies. Les dispositions de l'article R. 2194-4 sont applicables au cas de modification prévue au présent article.* ».

L'article R2194-5 du Code de la Commande Publique dispose que « *Le marché peut être modifié lorsque la modification est rendue nécessaire par des circonstances qu'un acheteur diligent ne pouvait pas prévoir. Dans ce cas, les dispositions des articles R. 2194-3 et R. 2194-4 sont applicables.* »

Faits et justifications : Le présent avenant n°2 a pour objet de proroger le délai d'exécution du marché. Cette prorogation résulte du décalage de la date de démarrage du chantier, consécutif au délai de notification du lot n°2 (marché attribué en juillet 2024). En conséquence, **le nouveau délai d'exécution du marché est fixé au 21 novembre 2025.**

Incidence financière de l'avenant : L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

☒ Non

☐ Oui

Montant de l'avenant n°1 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 9 320,00 €
- Montant TTC : 11 184,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 4,78 %

Montant de l'avenant n°2 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 5 020,00 €
- Montant TTC : 6 024,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 2,58 %
- Cumul des % d'écart introduit par l'avenant 1 et l'avenant 2 : 7,35 %

Montant de l'avenant n° : SANS OBJET

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant :
- Cumul des % d'écart introduit par l'avenant 1, 2 et le présent avenant n°3 : 7,35 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 209 240,00 €
- Montant HT : 251 088,00 €

F – Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
KESTLER Thomas Directeur Général	Vavray Le Grand 21-10-2025	Thomas KESTLER Signature numérique de Thomas KESTLER DN : cn=FR, o=GISEAUX, ou=0002 301099909, c=Thomas KESTLER, sn=KESTLER, givenName=Thomas, serialNumber=006153b4a7ab37699937d74c7 7f5d87c196d12, 2.5.4.97=NT876, 301099909 Date : 2025.10.21 09:44:06 +02'00'

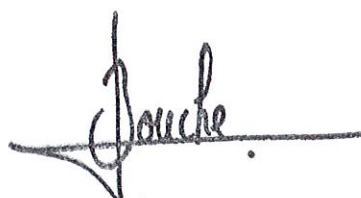
(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

G – Signature du pouvoir adjudicateur

Pour la Commune de Villeparisis :

A Villeparisis, le 23/10/2025

Signature



Frédéric BOUCHE
Maire de Villeparisis



En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A Vavray.Le.Grand....., le 23-10-2025.....

Signature du titulaire,

En cas d’envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)